



2020

NOTE DE CONJONCTURE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

OCCITANIE

[1^{ER} TRIMESTRE 2019 - 4^{ÈME} TRIMESTRE 2019]

SOMMAIRE

NOTE MÉTHODOLOGIQUE

4

I. TENDANCES DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

5

- ▶ Une reprise modérée de la croissance de l'emploi dans l'ESS régionale

5

II. TENDANCES SELON LES COMPOSANTES JURIDIQUES DE L'ESS

6

- ▶ Une timide reprise de l'emploi associatif
- ▶ Une croissance significative de l'emploi dans les coopératives
- ▶ Une légère reprise de l'emploi dans les mutuelles
- ▶ Une progression de l'emploi dans les fondations

6

6

7

7

III. TENDANCES SELON LES SECTEURS D'ACTIVITÉ DANS LE CHAMPS DE L'ESS

8

- ▶ Une croissance significative de l'emploi dans quatre secteurs d'activité
- ▶ Une faible progression ou une stabilité de l'emploi dans sept secteurs d'activité
- ▶ Une dégradation de l'emploi dans deux secteurs d'activité

8

9

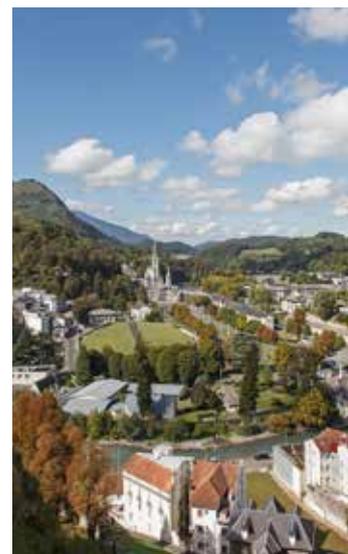
11

SYNTHÈSE

12

IV. TENDANCES DE L'ESS DANS LES DÉPARTEMENTS

13



Rédaction et réalisation :
Chambre Régionale de
l'Economie Sociale et Solidaire
Occitanie

Crédits photos :
© Pom', ©Pixabay ©Ana Rey



NOTE MÉTHODOLOGIQUE

Les Notes de conjoncture de l'Observatoire régional de l'ESS sont réalisées grâce aux données fournies à la Cress Occitanie par les Urssaf Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées. Elles constituent des outils de veille destinés à appréhender la conjoncture de l'ESS et à en évaluer le dynamisme sur le territoire. Elles permettent de renseigner les acteurs de l'ESS et leurs partenaires institutionnels sur les pertes et gains d'emplois, les créations et cessations d'établissements. Elles permettent de repérer les dynamiques économiques dans les différents secteurs d'activité et formes juridiques d'entreprises de l'ESS.

Champ ESS : ce champ est constitué d'une série de codes juridiques regroupés en quatre familles : Associations, Coopératives, Mutuelles et Fondations. Ce périmètre est en cours de révision, pour inclure les sociétés commerciales reconnues comme étant des entreprises de l'ESS par la loi du 31 juillet 2014.

Champ Urssaf : les **données Acoff/Urssaf**, base nationale SEQUOIA, proviennent de la centralisation des informations issues des Bordereaux Récapitulatifs des Cotisations (BRC), supports déclaratifs utilisés par les employeurs pour déclarer leurs cotisations. Les données sont brutes, non corrigées des variations saisonnières. L'effectif salarié correspond au nombre de salariés de l'établissement ayant un contrat de travail au dernier jour du trimestre ou en moyenne sur l'année. Chaque salarié compte pour un, indépendamment de sa durée de travail. Ces données n'intègrent que les employeurs payant leurs cotisations sociales au niveau de l'Urssaf du secteur concurrentiel. Sont exclus les administrations publiques, l'éducation et la santé non-marchandes, ainsi que l'emploi de personnels par les particuliers. Sont exclues également l'essentiel des activités agricoles, qui dépendent du régime agricole (MSA).

Les données sont présentées en glissement annuel afin de s'affranchir des variations saisonnières (données livrées non-CVS).

- Glissement annuel : comparaison entre l'effectif donné à un trimestre et celui du même trimestre de l'année précédente (ex : 2T2019 / 2T2018).
- Evolution annuelle : comparaison entre l'effectif moyen sur l'année N et l'effectif moyen sur l'année N + 1.



Le rapprochement effectué entre les données Acoff/Urssaf et les données de l'Insee (fichier Clap au 31/12/2015, dernière année disponible en l'état actuel), montre que le champ couvert par les Urssaf représente, dans notre région, environ 69 % du total des établissements employeurs et 84 % du total de l'emploi de l'ESS. Les taux de couverture sont très élevés pour les associations (environ 71 % des établissements employeurs et 89 % des effectifs correspondants), les mutuelles (80 % / 81 %) et les fondations (100 %). Seule la composante coopérative est assez mal couverte (environ 51 % des établissements employeurs et 51 % des effectifs), en raison, notamment, de la non-intégration des coopératives agricoles qui relèvent du régime agricole.

I. TENDANCES DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

» Une reprise modérée de la croissance de l'emploi dans l'ESS régionale

Taux d'évolution en glissement annuel de l'emploi salarié dans l'ESS, l'économie privée hors ESS et l'ensemble de l'économie privée en Occitanie (1T2019 > 4T2019)

	1er trimestre 2019	2 ^{ème} trimestre 2019	3 ^{ème} trimestre 2019	4 ^{ème} trimestre 2019	Solde net des emplois
ESS	+ 0,2 %	+ 0,5 %	+ 0,5 %	+ 0,7 %	+ 1 307
Privé hors ESS	+ 2,1 %	+ 2,2 %	+ 2,2 %	+ 2,4 %	+ 28 105
Total secteur privé	+ 1,8 %	+ 2,0 %	+ 2,0 %	+ 2,2 %	+ 29 407

Source : Cress Occitanie / Observatoire régional de l'ESS, d'après Acooss / Urssaf - Champ : effectifs en fin de trimestre

Les effectifs de l'ESS en Occitanie ont progressé de façon modérée mais ininterrompue tout au long de l'année 2019, avec des taux de croissance de plus en plus significatifs au fur et à mesure des trimestres : + 0,2 % au 1^{er}, + 0,5 % au 2^{ème} comme au 3^{ème}, + 0,7 % au 4^{ème}, chaque fois en glissement annuel. Au total, l'ESS a ainsi généré un peu plus de **1 300 emplois** (solde créations / suppressions) en un an et comptait, au 31 décembre 2019, près de **180 200 salarié.e.s** à l'échelle de la région. Cette croissance est venue mettre un terme à un mouvement continu de destruction d'emplois amorcé à la mi-2017. Auparavant, les effectifs dans l'ESS étaient restés quasiment stables au 1^{er} semestre 2017 et avaient légèrement progressé en 2016.

Dans le reste de l'économie privée régionale, l'emploi a également progressé durant toute l'année 2019, à un rythme nettement plus soutenu que dans l'ESS, prolongeant ainsi la croissance observée depuis le début 2016.

Les prochaines livraisons de données permettront de prendre la mesure des incidences de la crise sanitaire liée au Covid-19 sur ces évolutions, et s'agissant plus précisément de l'ESS, de voir si elles ne vont pas « tuer dans l'œuf » la timide reprise ainsi constatée en 2019.

Taux d'évolution en glissement annuel de l'emploi salarié dans l'ESS, l'économie privée hors ESS et l'ensemble de l'économie privée en Occitanie (1T2016 > 4T2019)



Source : Cress Occitanie / Observatoire régional de l'ESS, d'après Acooss / Urssaf - Champ : effectifs en fin de trimestre

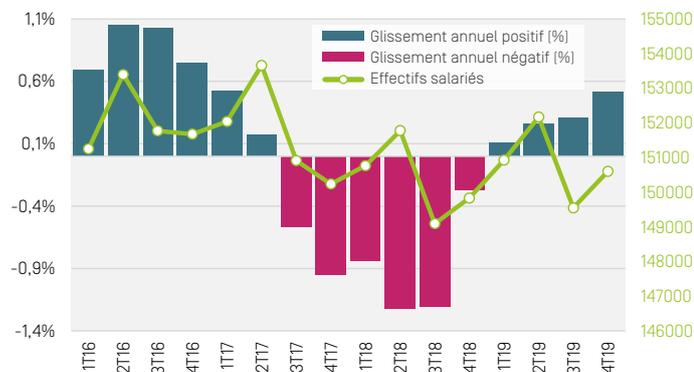
 Le **nombre d'établissements employeurs** de l'ESS a diminué de manière continue et significative tout au long de l'année 2019 : respectivement, - 2,9 %, - 1,7 %, - 1,0 % et - 1,3 %, chaque fois en glissement annuel, pour les quatre trimestres considérés, soit la perte de près de 210 établissements (solde fermetures / ouvertures). Au 31 décembre 2019, l'ESS régionale comptait un peu plus de 16 000 établissements employeurs. La discordance qui s'opère ainsi entre l'évolution des effectifs et celle du nombre

d'établissements semble révélatrice d'un mouvement global de concentration au sein de l'ESS. Ces baisses font elles-mêmes suite à un recul continu du nombre d'établissements employeurs au sein de l'ESS depuis le début de l'année 2016. Dans le reste de l'économie privée régionale, en revanche, le nombre d'établissements employeurs a progressé de façon modérée aux quatre trimestres considérés, prolongeant une croissance observée depuis maintenant cinq ans.

II. TENDANCES SELON LES COMPOSANTES JURIDIQUES DE L'ESS

» Une timide reprise de l'emploi associatif

Taux d'évolution en glissement annuel de l'emploi salarié dans les associations en Occitanie (1T2016 > 4T2019)



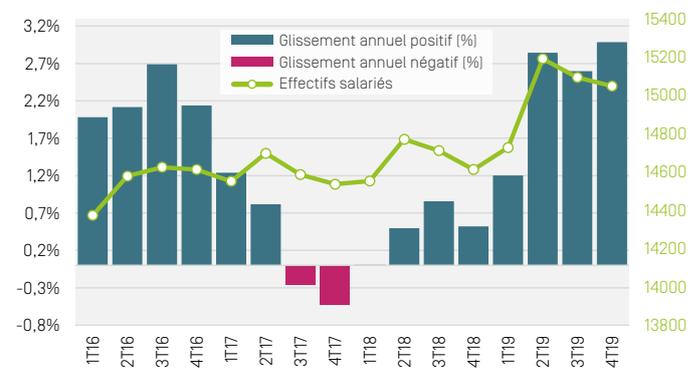
Source : Cress Occitanie / Observatoire régional de l'ESS, d'après Acoff / Urssaf - Champ : effectifs en fin de trimestre

L'emploi dans les associations a progressé de manière modérée durant toute l'année 2019 (respectivement, + 0,1 %, + 0,3 %, + 0,3 % et + 0,5 %, en glissement annuel, aux quatre trimestres considérés), ce qui correspond à la création de 770 emplois en un an [solde créations / suppressions]. Au 31 décembre 2019, les associations employaient ainsi environ **150 600 salarié.e.s.** Cette croissance est venue interrompre six trimestres consécutifs de baisse, alors qu'auparavant, depuis début 2016, les effectifs avaient plutôt tendance à progresser (avec, déjà, un ralentissement significatif aux deux premiers trimestres 2017). La composante associative semble ainsi sortir, même si c'est de façon timide, d'une période difficile dans laquelle l'avait précipitée, entre autres facteurs, la réduction du nombre des emplois aidés et la refonte de ce dispositif. Le risque, à présent, tient en ce que la crise sanitaire et ses conséquences viennent compromettre cette reprise.

 Prolongeant un mouvement continu amorcé depuis le début de l'année 2016, le **nombre d'établissements employeurs associatifs** a reculé aux quatre trimestres 2019 : respectivement, - 3,4 %, - 2,1 %, -1,3 % et - 1,7 %, chaque fois en glissement annuel, soit la disparition de près de 240 unités. Au 31 décembre 2019, on dénombrait plus de 13 600 associations employeuses en Occitanie. Comme pour l'ESS dans son ensemble, la discordance entre les évolutions de l'emploi et du nombre d'établissements suggère l'existence d'un phénomène de concentration au sein de la composante associative. Ce parallélisme est parfaitement logique, dans la mesure où les associations représentent, de loin, la principale composante de l'ESS : 85 % des établissements employeurs et 84 % de l'emploi au 31 décembre 2019, pour le champ couvert par l'Urssaf.

» Une croissance significative de l'emploi dans les coopératives

Taux d'évolution en glissement annuel de l'emploi salarié dans les coopératives en Occitanie (1T2016 > 4T2019)



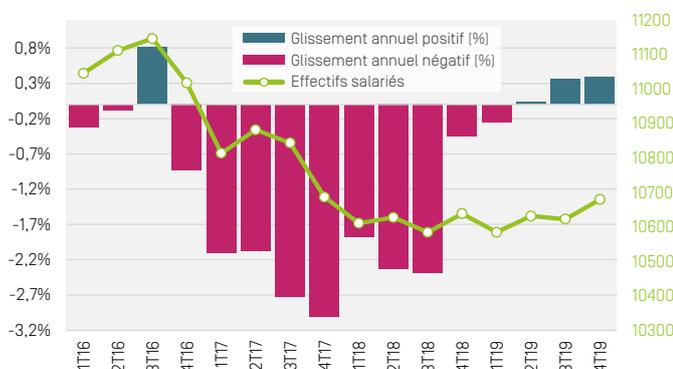
Source : Cress Occitanie / Observatoire régional de l'ESS, d'après Acoff / Urssaf - Champ : effectifs en fin de trimestre

L'emploi dans les coopératives a progressé de manière significative tout au long de l'année 2019, en particulier aux trois derniers trimestres (+ 1,2 %, + 2,8 %, + 2,6 % et + 3,0 %, en glissement annuel). Cette composante a ainsi gagné près de 440 emplois en un an et comptait plus de 15 000 salarié.e.s au 31 décembre 2019. Cette croissance fait suite à une reprise modérée de l'emploi en 2018, qui succédait à un léger « trou d'air » observé au second semestre 2017. L'emploi dans les coopératives renoue de la sorte avec des taux de progression de ses effectifs comparables, voire sensiblement supérieurs, à ceux enregistrés en 2016.

 Après avoir reculé de - 0,7 % au 1^{er} trimestre 2019, mouvement qui prolongeait les baisses enregistrées tout au long de l'année 2018, le **nombre d'établissements employeurs coopératifs** a augmenté aux trois trimestres suivants (respectivement, + 1,1 %, + 2,0 % et + 2,5 %, en glissement annuel). Au total, une quarantaine d'établissements ont vu le jour en un an à l'échelle régionale au sein de cette composante, dans laquelle on dénombrait, au 31 décembre 2019, près de 1 550 unités.

» Une légère reprise de l'emploi dans les mutuelles

Taux d'évolution en glissement annuel de l'emploi salarié dans les mutuelles en Occitanie [1T2016 > 4T2019]



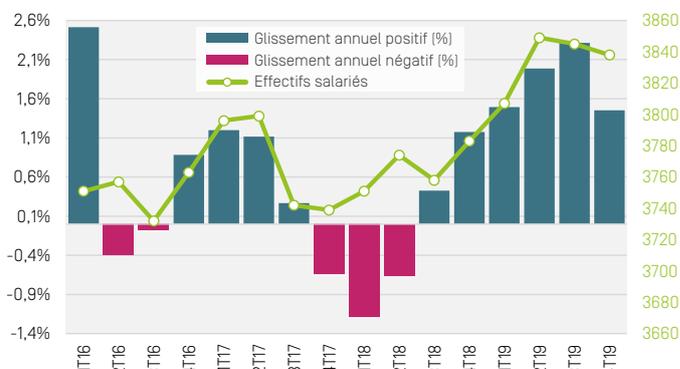
Source : Cress Occitanie / Observatoire régional de l'ESS, d'après Acoess / Urssaf - Champ : effectifs en fin de trimestre

Sur les deux derniers trimestres de l'année 2019, **les effectifs dans les mutuelles** ont très légèrement progressé [+ 0,4 % en glissement annuel dans les deux cas], après un deuxième trimestre où ils étaient restés stables. Cette légère progression est venue interrompre un mouvement ininterrompu de baisse de l'emploi observé depuis la fin 2016, qui s'était néanmoins ralenti en toute fin 2018 et au 1^{er} trimestre 2019. En un an, une quarantaine d'emplois ont ainsi été créés au sein de cette composante, qui employait un peu moins de 10 700 salarié.e.s au 31 décembre 2019.

 Après avoir progressé de + 1,3 % au 1^{er} trimestre 2019, prolongeant ainsi une tendance haussière amorcée au 2^{ème} trimestre 2017, le **nombre d'établissements employeurs mutualistes** est demeuré inchangé au 2^{ème} trimestre et a reculé aux 3^{ème} et 4^{ème} trimestres 2019 [respectivement, - 0,9 % et - 1,4 %]. En définitive, cette composante a perdu une dizaine d'unités au cours de l'année. Au 31 décembre 2019, elle comptait ainsi 770 établissements en Occitanie.

» Une progression de l'emploi dans les fondations

Taux d'évolution en glissement annuel de l'emploi salarié dans les fondations en Occitanie [1T2016 > 4T2019]



Source : Cress Occitanie / Observatoire régional de l'ESS, d'après Acoess / Urssaf - Champ : effectifs en fin de trimestre

Tout au long de l'année 2019, **l'emploi dans les fondations** a progressé de manière assez significative [respectivement, + 1,5 %, + 2,0 %, + 2,3 %, + 1,5 %, en glissement annuel, aux quatre trimestres considérés], croissance qui est venue prolonger et accentuer celle amorcée aux deux derniers trimestres 2018. Auparavant, sur 2016-2017, les effectifs au sein de cette composante avaient connu des évolutions plutôt irrégulières. En un an, cette composante a ainsi gagné près de 60 emplois et comptait un peu plus de 3 800 salarié.e.s au 31 décembre 2019.

 Le nombre de fondations a sensiblement augmenté au cours de l'année 2019, dégageant un solde positif de **2 établissements employeurs**. On dénombrait ainsi 76 fondations en Occitanie au 31 décembre 2019.



Crédits photos : © Pom' / Estaing [12]

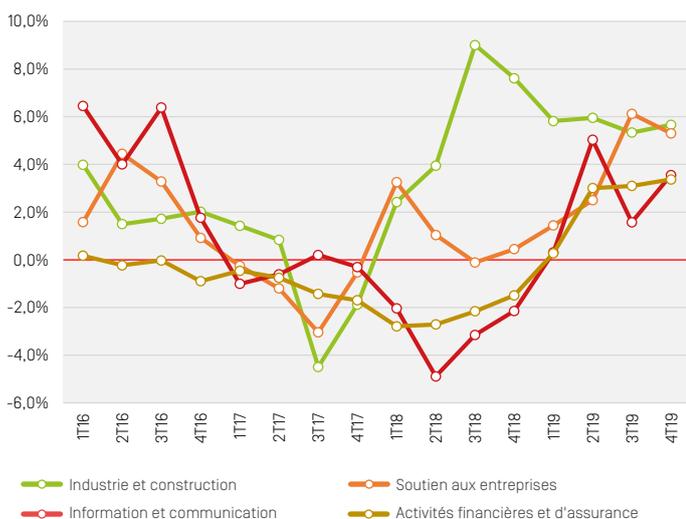
III. TENDANCES SELON LES SECTEURS D'ACTIVITÉ DANS LE CHAMP DE L'ESS

S'agissant de l'ESS, parmi les treize secteurs d'activité distingués, quatre ont vu leurs effectifs augmenter de manière assez significative au cours de l'année 2019. L'emploi a très légèrement progressé ou est resté stable dans sept secteurs, tandis qu'il a reculé, mais de façon plutôt modérée, dans les deux autres.

D'une manière générale, on constate donc que l'année 2019 se caractérise, pour ce qui est de l'ESS, par des mouvements d'assez faible amplitude.

» Une croissance significative de l'emploi dans quatre secteurs d'activité

Taux d'évolution en glissement annuel de l'emploi salarié dans l'ESS par secteur d'activité en Occitanie (1T2016 > 4T2019)



Source : Cress Occitanie / Observatoire régional de l'ESS, d'après Acooss / Urssaf - Champ : effectifs en fin de trimestre

Industrie et construction : les effectifs ont augmenté de façon assez marquée aux quatre trimestres de l'année 2019. Ce secteur a ainsi gagné près de 130 emplois en un an et employait, au 31 décembre, un peu plus de 2 300 salarié.e.s. Cette croissance fait suite à une année 2018 de forte reprise, suite à un net, mais ponctuel, recul au second semestre 2017. Auparavant, depuis le début 2016, les effectifs progressaient de façon plutôt modérée dans ce secteur.

 Le nombre d'établissements employeurs a connu des mouvements irréguliers au sein de ce secteur au cours de la période, au terme desquels 2 unités supplémentaires ont vu le jour.

AVERTISSEMENT

Les courbes présentées dans les graphiques de cette partie ne retracent pas les mouvements des effectifs ; elles concernent les taux d'évolution de l'emploi en glissement annuel pour les différents trimestres considérés : les points situés au-dessus de l'axe horizontal correspondent à une croissance des effectifs, ceux situés en-dessous à une diminution.

Soutien aux entreprises : ce secteur a vu ses effectifs progresser de manière continue en 2019, assez modérément au premier semestre et de manière plus significative au second. Un peu plus de 380 emplois y ont ainsi été créés et il comptait environ 7 600 salarié.e.s au 31 décembre. Cette croissance fait suite à des mouvements assez irréguliers : une croissance plutôt modérée des effectifs en 2018, un recul en 2017, une progression en 2016.

 Prolongeant un mouvement ininterrompu observé depuis le début 2017, le nombre d'établissements employeurs a diminué dans ce secteur en 2019, mais de manière de moins en moins marquée au fil des trimestres. Au total, cette évolution correspond à la perte de 6 établissements.

Information et communication : au travers de mouvements irréguliers (une stabilité au 1^{er} trimestre, une hausse assez marquée au 2^{ème}, une hausse modérée au 3^{ème} et une hausse de nouveau assez marquée au 4^{ème}), les effectifs ont sensiblement progressé dans ce secteur en 2019 : un peu plus de 30 emplois générés¹. Au 31 décembre, on y dénombrait ainsi près de 1 000 salarié.e.s. Cette progression est venue mettre un terme à des baisses quasi systématiques de l'emploi au cours des années 2018 et 2017, après une hausse assez significative en 2016.

 Contrairement aux effectifs, le nombre d'établissements employeurs a diminué en 2019, comme il le fait depuis fin 2016. Au vu de la petitesse du secteur, ceci correspond à la disparition de « seulement » 2 unités.

¹ Ce solde peut paraître réduit, mais il est à mettre en regard du faible nombre de salarié.e.s que compte ce secteur au sein de l'ESS régionale (0,6 % du total).

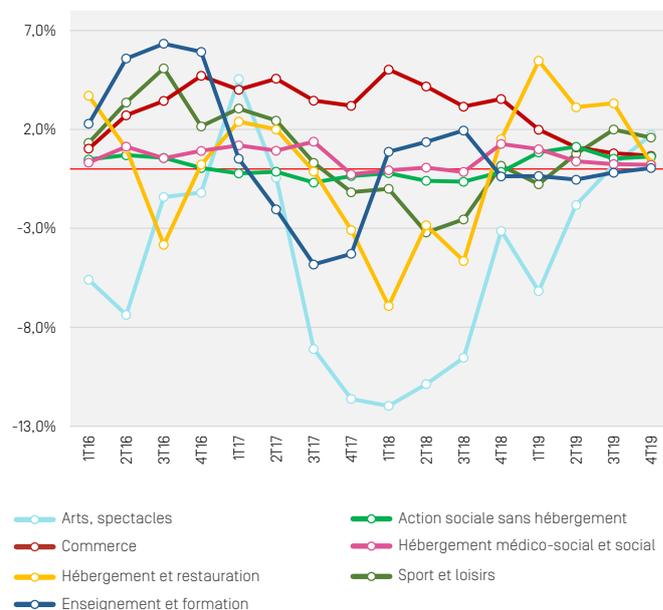
Activités financières et d'assurance : après un 1^{er} trimestre durant lequel ils sont restés quasiment stables, les effectifs ont augmenté de manière significative aux trois derniers trimestres de l'année 2019. Au total, ce secteur a gagné près de 500 emplois en un an et comptait, au 31 décembre, près de 15 200 salarié.e.s. Cette hausse est d'autant plus notable que l'emploi y reculait de façon quasi systématique depuis le début 2016.

 Comme pour les effectifs, un changement notable s'est produit en 2019 au niveau du nombre d'établissements employeurs : en diminution depuis le début 2016, il a progressé aux trois derniers trimestres de l'année, générant un solde positif de plus de 20 unités.

NB : les progressions ainsi observées sont à mettre en relation avec le fait que les établissements de la Banque Dupuy de Parseval, qui fait partie depuis 2008 du Groupe Banque Populaire Sud, ont vu leur catégorie juridique modifiée, intégrant ainsi le périmètre de l'ESS. Elles sont donc plus la conséquence d'une régularisation administrative que d'un développement des entreprises relevant de ce secteur.

» Une faible progression ou une stabilité de l'emploi dans sept secteurs d'activité

Taux d'évolution en glissement annuel de l'emploi salarié dans l'ESS par secteur d'activité en Occitanie (1T2016 > 4T2019)



Source : Cress Occitanie / Observatoire régional de l'ESS, d'après Acoff / Urssaf - Champ : effectifs en fin de trimestre

Arts et spectacles : dans le prolongement des baisses quasi systématiques observées depuis le début 2016, les effectifs ont reculé aux deux premiers trimestres de l'année 2019, de façon encore assez marquée au 1^{er}, plus modérément au 2^{ème}. Ils ont en revanche légèrement progressé aux deux derniers trimestres, de sorte que ce secteur a généré environ 70 emplois en un an et comptait, au 31 décembre, un peu plus de 4 400 salarié.e.s. Cette amélioration risque évidemment d'être compromise du fait de la crise sanitaire liée au Covid-19, ce secteur ayant été fortement touché par les conséquences de celle-ci.

 Contrairement à l'emploi, le nombre d'établissements employeurs n'a cessé de reculer dans ce secteur, comme il le fait depuis le début 2016, ce qui représente la perte de 40 unités en un an.



1^{er} Trimestre 2019 - 4^{ème} Trimestre 2019

Sport et loisirs : après une légère baisse au 1^{er} trimestre 2019, les effectifs ont progressé aux trois trimestres suivants, de façon modérée au 2^{ème}, de manière plus significative aux deux derniers. Au total, un peu plus de 140 emplois ont vu le jour dans ce secteur en un an. On y dénombrait ainsi, au 31 décembre, près de 9 300 salarié.e.s. Cette croissance fait suite à une année 2018 au cours de laquelle l'emploi s'était plutôt dégradé, tandis qu'auparavant, depuis le début 2016, il avait plutôt tendance à croître.

 *Prolongeant un mouvement ininterrompu depuis le début 2016, le nombre d'établissements employeurs a reculé dans ce secteur en 2019, ce qui correspond à la disparition d'un peu plus de 70 unités.*

Commerce : les effectifs ont progressé en 2019, mais de façon de plus en plus modérée au fil des trimestres. Une dizaine d'emplois ont ainsi été créés dans ce secteur en un an. Au 31 décembre, on y dénombrait près de 1 700 salarié.e.s. Cette faible croissance marque un ralentissement par rapport aux progressions plus significatives observées auparavant, et ce, depuis mi-2016.

 *Dans le prolongement des hausses enregistrées depuis, là encore, mi-2016, le nombre d'établissements employeurs a progressé tout au long de l'année 2019, de manière d'ailleurs sensiblement plus forte que l'emploi. 4 établissements supplémentaires ont ainsi vu le jour en un an.*

Action sociale sans hébergement : les effectifs ont légèrement progressé tout au long de l'année 2019, ce qui correspond à une augmentation d'un peu moins de 300 emplois². Au 31 décembre, ce secteur employait ainsi près de 47 000 salarié.e.s. Cette croissance modérée fait suite à deux années successives de recul, également modéré. D'une manière générale, il apparaît donc que les mouvements observés au niveau de ce secteur, à la hausse comme à la baisse, présentent une faible amplitude.

 *Au travers d'évolutions de faible ampleur, le nombre d'établissements employeurs a diminué d'un peu moins de 10 unités dans ce secteur en 2019.*

Hébergement et restauration : alors même que les effectifs ont progressé assez significativement aux trois premiers trimestres de l'année 2019, avant de se stabiliser au 4^{ème}, ce secteur a dégagé un solde positif de seulement 5 emplois en 2019 et comptait, au 31 décembre, un peu moins de 1 800 salarié.e.s. Cette stabilité fait suite à des mouvements assez irréguliers : des baisses trimestrielles souvent assez significatives en 2018 et au second semestre 2017, une majorité de hausses trimestrielles modérées au 1^{er} semestre 2017 et en 2016.

 *Le nombre d'établissements employeurs a progressé au 1^{er} trimestre 2019, avant de se stabiliser aux 2^{ème} et 3^{ème} trimestres, et de recommencer à croître, de façon assez marquée, au 4^{ème}. Au total, une dizaine d'unités ont vu le jour en 2019 dans ce secteur. Cette croissance marque un net changement, puisque le nombre d'établissements y diminuait sans discontinuer depuis le début 2016.*

Hébergement médico-social et social : les effectifs ont légèrement progressé au 1^{er} trimestre 2019, avant de se stabiliser aux trois trimestres suivants. Un peu plus de 90 emplois ont ainsi été créés en un an au sein de ce secteur, dans lequel on dénombrait, au 31 décembre, près de 43 800 salarié.e.s. Cette quasi stabilité fait elle-même suite à des évolutions de faible amplitude : une hausse modérée au 4^{ème} trimestre 2018, une quasi stabilité des effectifs entre le 3^{ème} trimestre 2018 et le 4^{ème} trimestre 2017, une légère tendance haussière entre ce dernier et le début 2016.

 *Le nombre d'établissements employeurs est resté quasiment inchangé aux deux premiers trimestres 2019 et a légèrement progressé aux deux derniers. En un an, un dizaine d'établissements ont ainsi vu le jour dans ce secteur, où leur nombre croît sans discontinuer, mais de manière plutôt modérée, depuis le début 2016.*

Enseignement et formation : les effectifs ont légèrement baissé au 1^{er} semestre 2019 et sont restés quasiment inchangés au second semestre, le tout correspondant à un solde positif de moins d'une dizaine d'emplois en un an. Au 31 décembre, ce secteur comptait 14 300 salarié.e.s. Cette stabilité fait suite à des mouvements irréguliers : une tendance haussière modérée en 2018, des baisses trimestrielles assez significatives en 2017, des hausses trimestrielles fortes en 2016.

 *Prolongeant un mouvement ininterrompu amorcé début 2017, le nombre d'établissements employeurs a reculé dans ce secteur en 2019, ce qui correspond à la perte d'une quarantaine d'unités en un an.*

² Ce solde peut paraître élevé, mais il est à relativiser au regard de l'importance qu'occupe ce secteur dans le total des effectifs de l'ESS régionale (26 %).

» Une dégradation de l'emploi dans deux secteurs d'activité

Taux d'évolution en glissement annuel de l'emploi salarié dans l'ESS par secteur d'activité en Occitanie (1T2016 > 4T2019)



Source : Cress Occitanie / Observatoire régional de l'ESS, d'après Acooss / Urssaf - Champ : effectifs en fin de trimestre

Activités diverses de services et non-classés³ : les effectifs ont baissé aux quatre trimestres 2019, générant la perte d'un peu plus de 200 emplois, de sorte que ce « secteur » employait, au 31 décembre, environ 18 200 salarié.e.s. Ce recul s'inscrit dans le prolongement de celui enregistré en 2018, tandis que les effectifs avaient plutôt tendance à croître en 2017 et 2016, au travers de mouvements assez irréguliers.

 *Prolongeant une baisse ininterrompue amorcée début 2016, le nombre d'établissements employeurs a reculé de façon significative aux quatre trimestres de l'année 2019, ce qui correspond à la disparition d'un peu plus de 100 unités en un an.*

Santé humaine : comme ils le font sans discontinuer depuis le 2^{ème} trimestre 2016, les effectifs ont baissé aux quatre trimestres 2019, ce qui représente la perte de près de 160 emplois en un an. Au 31 décembre, ce secteur comptait ainsi près de 14 000 salarié.e.s.

 *A l'image des effectifs, le nombre d'établissements employeurs a reculé tout au long de l'année 2019, dans le prolongement des baisses observées depuis le début 2016. En un an, ce secteur a ainsi perdu une trentaine d'établissements.*

NB : dans le reste de l'économie privée régionale, l'emploi a progressé au cours de l'année 2019 dans onze des treize secteurs d'activité distingués, de façon plus ou moins marquée selon les cas (on notera, en particulier, des hausses assez significatives dans les secteurs de l'hébergement médico-social et social, de l'information-communication et, dans une moindre mesure, du soutien aux entreprises ; pour ces deux derniers secteurs, l'emploi a également progressé dans le champ de l'ESS). Il n'a reculé que dans deux secteurs : la santé humaine (où il a également baissé dans l'ESS) et les arts-spectacles (où il a légèrement progressé dans l'ESS).



³ Ce « secteur » regroupe des activités extrêmement hétérogènes, parmi lesquelles celles portées par les établissements dits « non-classés » représentent la très grande majorité en termes d'effectifs (91,5 %). Ces établissements correspondent à des associations, le plus souvent de petite taille, exerçant une pluriactivité ou dont l'activité est mal appréhendée par l'Insee. Des travaux ont montré qu'on y trouve beaucoup d'associations socioculturelles, d'éducation populaire, de loisirs ou d'éducation à l'environnement.

SYNTHÈSE

Après six trimestres consécutifs de recul (3T17 > 4T18), l'emploi dans l'ESS régionale a connu en 2019 une timide reprise, à laquelle toutes ses composantes juridiques ont contribué.

La progression des effectifs a été significative au sein de la composante coopérative, ce qui peut être mis en relation avec les hausses de l'emploi enregistrées dans les secteurs, d'une part, de l'industrie et de la construction (où l'on trouve de nombreuses Scop), d'autre part, des activités financières et d'assurance (où l'on trouve les coopératives bancaires).

La croissance des effectifs a également été assez significative dans les fondations, mais leur poids dans le total de l'emploi de l'ESS s'avère réduit (2 %).

En revanche, les effectifs ont progressé très modérément au niveau des mutuelles comme des associations. Ces dernières représentant 84 % du total de l'emploi de l'ESS en région, les évolutions de leurs effectifs déterminent, dans une large mesure, celles que connaît l'emploi dans l'ensemble de ce champ économique.

On constate d'ailleurs que les principaux secteurs d'activité dans lesquels on trouve de nombreuses associations, au premier chef ceux de l'action sociale (action sociale sans hébergement et hébergement médico-social et social), qui concentrent, à eux seuls, la moitié de l'emploi de l'ESS régionale et 60 % de l'emploi de sa composante associative, ont vu leurs effectifs rester plutôt stables en 2019. C'est également le cas pour le secteur, qui possède une taille plus réduite, de l'enseignement et de la formation (8 % de l'emploi ESS et 9,5 % de l'emploi associatif).

Deux autres secteurs, de taille intermédiaire, eux aussi composés quasi exclusivement d'associations, ont enregistré en 2019 une légère progression de leurs effectifs : sport-loisirs (5 % de l'emploi ESS et 6 % de l'emploi associatif) et arts-spectacles (2,5 % de l'emploi ESS et 3 % de l'emploi associatif). Même si elles sont modérées, ces hausses sont intéressantes à souligner, car ces deux secteurs avaient auparavant vu leurs effectifs plutôt se dégrader, en particulier sur la période mi-2017 / fin 2018, probablement en lien avec la baisse du nombre des emplois aidés. Il semble donc que ces secteurs aient commencé à renouveler leur mode de fonctionnement et soient parvenus à conforter quelque peu leur modèle économique.

On notera d'ailleurs que ce renouvellement semble passer par un mouvement de concentration des établissements, particulièrement marqué dans le champ associatif : en 2019, les baisses du nombre d'établissements employeurs ont été surtout significatives dans les secteurs des activités diverses de services et non-classés, du sport-loisirs et des arts-spectacles, qui ont justement pour caractéristique commune d'être composés d'une majorité d'associations de petite taille.

Les prochaines livraisons de données nous permettront de mesurer les effets de la crise sanitaire sur ces secteurs durement impactés par ses conséquences, ce qui pourrait compromettre la timide reprise de l'emploi observée en 2019 dans l'ESS en Occitanie.

TENDANCES DE L'ESS DANS LES DÉPARTEMENTS

Taux d'évolution en glissement annuel de l'emploi salarié dans l'ESS selon les départements en Occitanie (1T2019 > 4T2019)

	1 ^{er} trimestre 2019	2 ^{ème} trimestre 2019	3 ^{ème} trimestre 2019	4 ^{ème} trimestre 2019	Solde net des emplois
Ariège	- 0,7 %	- 0,6 %	+ 0,4 %	- 1,4 %	- 63
Aude	+ 0,8 %	+ 1,1 %	+ 0,1 %	+ 0,7 %	+ 71
Aveyron	- 1,1 %	- 0,8 %	- 1,8 %	- 1,3 %	- 136
Gard	- 1,8 %	- 0,9 %	- 1,2 %	- 0,5 %	- 87
Haute-Garonne	+ 1,1 %	+ 1,0 %	+ 1,6 %	+ 1,1 %	+ 509
Gers	+ 0,0 %	+ 1,2 %	+ 0,3 %	+ 1,9 %	+ 100
Hérault	+ 1,5 %	+ 2,2 %	+ 3,2 %	+ 2,9 %	+ 979
Lot	- 0,1 %	- 0,3 %	- 0,3 %	- 0,8 %	- 47
Lozère	- 0,5 %	- 1,1 %	- 0,3 %	- 0,6 %	- 31
Hautes-Pyrénées	- 0,5 %	- 0,8 %	- 1,5 %	- 0,7 %	- 63
Pyrénées-Orientales	- 1,5 %	- 0,5 %	- 3,0 %	+ 0,9 %	+ 100
Tarn	+ 0,0 %	+ 0,0 %	- 0,1 %	- 0,8 %	- 114
Tarn-et-Garonne	- 0,1 %	- 0,1 %	+ 1,0 %	+ 1,2 %	+ 84
Région Occitanie	+ 0,2 %	+ 0,5 %	+ 0,5 %	+ 0,7 %	+ 1 302

Source : Cress Occitanie / Observatoire régional de l'ESS, d'après Acoiss / Urssaf - Champ : effectifs en fin de trimestre

Comme les années précédentes, l'emploi dans l'ESS a crû de manière assez significative en 2019 dans les départements de l'Hérault et, dans une moindre mesure, de la Haute-Garonne. Ce résultat peut être mis en relation avec le dynamisme dont fait preuve depuis plusieurs années l'ESS au niveau, respectivement, des Métropole de Montpellier et de Toulouse (cf. nos notes de conjoncture portant sur ces territoires).

Les effectifs de l'ESS ont également progressé de manière assez significative dans deux départements à dominante rurale : le Gers et le Tarn-et-Garonne. Ils ont également progressé, mais de façon plus modérée, dans l'Aude et les Pyrénées-Orientales.

Les sept autres départements de la région présentent des soldes négatifs sur 2019 au niveau de l'ESS : le recul de l'emploi a été relativement modéré dans le Gard, le Lot, la Lozère et les Hautes-Pyrénées, plus significatif dans les départements de l'Ariège, de l'Aveyron et du Tarn.

LES PUBLICATIONS DE LA CRESS OCCITANIE

LES FOCUS



LES PANORAMAS TERRITORIAUX



LES GUIDES ENTREPRENDRE EN ESS



LES NOTES DE CONJONCTURE



LES FICHES ENTREPRISES DE L'ESS



Toutes les publications de la Cress Occitanie sont à retrouver sur : www.cressoccitanie.org

OFFRE DE SERVICES AUX ENTREPRISES DE L'ESS ET AUX COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

● Observatoire

Réalisation de diagnostics territoriaux, portraits de territoire, chiffres-clés, notes de conjoncture, liste et géolocalisation des entreprises, fiches entreprises/réseaux ESS et portraits d'acteurs, aide à la décision, conférences...

● Développement économique

Animation et structuration de filières, développement d'affaires (Salon d'affaires Coventis, RDV d'affaires territoriaux Coventis Club...), centre de ressources/information/orientation des porteurs de projet et entreprises de l'ESS, formation / sensibilisation à l'ESS.

● Animation territoriale et coopérations

Petits-déjeuners, matinales pour les professionnels de l'ESS, rencontres entreprises / financeurs, valorisation des PTCE, animation de Pôles ESS, coordination du Mois de l'ESS...

● Communication

Information sur l'ESS aux niveaux régional, national et européen, [co-]organisation d'événementiels, valorisation des politiques ESS territoriales dans les supports de communication de la Cress...



Cress Occitanie

Siège social : Résidence Monserby
20 rue Rosette
31500 Toulouse
Tél : 05 62 16 65 50

Site de Montpellier : Immeuble Le Richemont
1047 avenue Villeneuve d'Angoulême
34070 Montpellier
Tél : 04 67 60 20 28

cressoccitanie.org / coventis.org

 [@cress.occitanie](https://www.facebook.com/cressoccitanie)
[@MoisESSOccitanie](https://www.facebook.com/MoisESSOccitanie)  [@cressoccitanie](https://twitter.com/cressoccitanie)